

MARCHES PUBLICS**RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION**

Conformément à l'article 28 du CMP

 A TRAVAUX B FOURNITURES C SERVICES
Section I - Identification de l'organisme qui passe le marché
 1 Etat 2 Région 3 Département 4 Commune
 5 Etablissement public national 6 Etablissement public territorial 7 Autres
Section II - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Nom de l'organisme : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Hautes-Alpes		Pouvoir adjudicateur : Le Président Eric GORDE	
Adresse : 16 rue Carnot cs 96006		Code postal : 05001	
Ville : GAP Cédex		Pays (autre que la France) :	
Téléphone : 04.92.56.56.05		Poste :	
Télécopieur : 04.92.56.56.56	Adresse de courrier électronique (courriel) : s.sarrazin@hautes-alpes.cci.fr	Adresse internet (U.R.L.) : www.hautes-alpes.cci.fr	

Pour formuler les adresses complémentaires, se reporter à l'annexe I

Section III - Objet du marché

- 1) Objet du marché : mise en scène et organisation technique d'un événement
- 2) Type de marché de travaux : Exécution Conception-réalisation
- 3) Type de marché de fournitures : (Cocher autant de cases que nécessaire)
 Achat Location Crédit bail Location-vente
- 4) Type de marché de services : Organisation d'évènements
- 5) Forme du marché :
- S'agit-il d'un marché à bons de commande ? : non oui

Section IV - Lieu d'exécution ou de livraison

- 1) Lieu d'exécution : Le QUATTRO
- 2) Lieu de livraison : Le Quattro à Gap

Section V – Caractéristiques principales

- 1) Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : VOIR CAHIER DES CHARGES
- 2) Options : Le marché comporte des options VOIR CAHIER DES CHARGES
- 3) Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : NEANT
- 4) Refus des variantes

Dans le cas où les variantes sont autorisées, indiquer les exigences minimales du cahier des charges à respecter (*le cas échéant*) :

Section VI – Division en lots

- 1) Prestations divisées en lots : non oui (*se reporter à l'annexe II pour décrire les lots*)
- 2) Possibilité de présenter une offre pour un lot plusieurs lots

Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

- 1) Durée du marché ou délai d'exécution : Voir date spécifiée sur le cahier des charges
- 2) Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 2 jours avant la manifestation

Section VIII – Conditions relatives au marché

- 1) Cautionnement et garanties exigés : Références en la matière

Tout recours à un sous-traitant devra faire l'objet d'une demande d'acceptation dans le dossier de candidature avec acte d'engagement spécifique accepté

- 2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le présent marché est financé sur fonds propres et fonds publics

- 3) Possibilité de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements :

non oui

Section IX – Conditions de participation

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (Application des articles 43, 44, 45, 46 et 52 du code des marchés publics) :

- 1) Critères de sélection des candidatures : voir déclaration de candidature unique
- 2) Situation juridique - références requises : voir déclaration de candidature unique
- 3) Capacité économique et financière - références requises : voir déclaration de candidature unique
- 4) Référence professionnelle et capacité technique - références requises : voir déclaration de candidature unique et cahier des charges.

- 5) Conditions propres aux marchés de services (*le cas échéant*) :

- Les prestations sont-elles réservées à une profession particulière ?

non oui

- Les candidats seront-ils tenus d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché ?

non oui

Section X – Nombre de candidats

- 1) Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : non applicable
- 2) Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : non applicable

Section XI – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction (Cocher une seule case)

- 1) des critères énoncés dans le cahier des charges (avis d'appel public à la concurrence, lettre d'invitation)
- 2) des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

3	5	Prix	2	2	Moyens techniques et humains	2	8	Originalité	1	5	Références
---	---	------	---	---	---------------------------------	---	---	-------------	---	---	------------

- 3) des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante) :
- 4) du critère unique du prix le plus bas.

Section XII – Procédures

1) Type de procédure :

- | | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | <input type="checkbox"/> Appel d'offres ouvert | 5 | <input type="checkbox"/> Marché négocié |
| 2 | <input type="checkbox"/> Appel d'offres restreint | 6 | <input type="checkbox"/> Dialogue compétitif |
| 3 | <input type="checkbox"/> Concours ouvert | 7 | <input checked="" type="checkbox"/> Procédure adaptée |
| 4 | <input type="checkbox"/> Concours restreint | 8 | <input type="checkbox"/> Autres |

- 2) Les candidats ont-ils déjà été sélectionnés ? (le cas échéant et uniquement dans le cas d'une procédure négociée)
 non oui

Section XIII – Conditions de délai

- 1) Date limite de retrait des dossiers : 6 octobre 2017
- 2) Date limite de réception des offres : 27 octobre 2017 à 11 h 45
- 3) Délai minimum de validité des offres : 90 jours

Section XIV – Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : 12AS-0019-O

- 1) Remise d'échantillons ou de matériels de démonstration
 non oui

Dans l'affirmative, modalités de remise des échantillons ou des matériels de démonstration : sous forme de presse book ou de DVD (de préférence)

- 2) Remise d'un devis descriptif et estimatif détaillé :
 non oui

Dans l'affirmative, valeur contractuelle du devis : non oui

Section XV – Contenu du dossier de consultation

Liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public :

- Règlement de la consultation,
- Cahiers des charges,
- Déclaration sur l'honneur
- Acte d'engagement
- Le bordereau de prix unitaire

Section XVI – Contenu des offres et modalités d'envoi

Les offres seront transmises **en français et exprimées en euros**

L'enveloppe extérieure devra comporter les mentions suivantes

- ✓ N° du marché 12AS-0019-O
- ✓ Nom du candidat
- ✓ Avec la mention expresse **Mise en scène et Organisation technique d'évènements :**
 - 11^e Trophées de l'entreprise
 - « ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

- ✓ Pour la candidature :
 - Le dossier de candidature unique complété signé

- ✓ Pour l'offre de prix
 - L'acte d'engagement du DCE complété et signé (un acte d'engagement devra être établi pour chaque variante)
 - La fiche technique détaillée du ou des matériels proposés

Les offres devront parvenir, quelque soit le moyen d'envoi utilisé, à l'adresse de dépôt des offres, avant la date et l'heure de remise des offres précisées aux présentes. Un récépissé sera délivré dans le cas de dépôt en mains propres.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Section XVII – Négociation

Négociation OUI NON

Les candidats pourront être contactés pour préciser leur offre : OUI

Section XVIII- ACTE D'ENGAGEMENT

Le candidat s'engage à réaliser la prestation conformément au présent dossier de candidature et au prix indiqué ci après.

	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
Mise en scène et Organisation technique d'un évènement			
Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :.....			
.....			

Je soussigné, M./Mme/Mlle

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Dont le siège est situé :

☎ :

📠 :

N° SIRET :

Code APE :

Inscrit au RCS de :

Sous le numéro :

Ci-après désigné le Titulaire,

- M'engage sans réserve conformément aux stipulations du marché à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-avant
- Souhaite percevoir une avance : oui non
- Acompte

Les prestations qui ont donné lieu à un commencement d'exécution du marché ouvrent droit à des acomptes.

La périodicité du versement des acomptes est fixée au maximum à 3 mois sous réserve des dispositions suivantes :

La périodicité est mensuelle **sur demande** du titulaire PME/ SCOP/ artisan/ entreprise adaptée conformément à l'article 91 du code des marchés publics :

Le titulaire demande le versement d'acomptes mensuels

Le titulaire ne demande pas le versement d'acomptes mensuels

Fait en un seul original,

12AS-0019-0

27/09/17

5

Signature soumissionnaire

À, le
Signature & cachet de l'entreprise¹

Nom et qualité du signataire :

ATTENTION : Si le présent marché n'est pas signé par le représentant légal de la société, le signataire doit obligatoirement produire avec le marché, un pouvoir daté et signé en original par le représentant légal l'autorisant à signer tous les documents relatifs à l'offre.

– SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée le présent acte d'engagement

A le

Pour le **Pouvoir Adjudicateur**,
Représenté par :

¹ En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent signer le marché, sauf si le mandataire a été habilité par les autres membres du groupement à signer seul le marché. Dans ce dernier cas, la signature doit être celle du mandataire habilité (le mandataire doit l'indiquer et fournir le document l'habilitant à signer au nom et pour le compte des autres entreprises membres du groupement – exemple : formulaire DC4).

